



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk, lundi le 13 février 2023 à 20h00, enregistrée, à la salle municipale de St-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères Louise Boudreault, Marie-Andrée Leduc et messieurs Jacques Proulx, Pierre Bérubé et Michel Bisson;

Madame Elaine Juteau absence motivée;

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Hugo Desormeaux.

Mme Danielle Longtin est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

23-02-14

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le maire Hugo Desormeaux dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Saint-Émile-de-Suffolk ».

23-02-15

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE la présente séance soit ouverte à 20h01.

Adoptée à l'unanimité.

23-02-16

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du maire
5. Rapport des délégations
6. Période de questions
7. Adoption du procès-verbal du 9 janvier 2023
8. Correspondances

8.1 Suivi de la cession du service d'ingénierie vers la FQM et départ d'Hana Manai

8.2 Sollicitation de participation à un projet sur les écoroutes hivernales

9. Voirie

9.1 Rapport du mois de janvier 2023

10. Urbanisme et environnement

10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement de janvier 2023

10.2 Projet La Loutre (développement sur la mine)

Le maire, Hugo Desormeaux ainsi que deux conseillères, Elaine Juteau et Louise Boudreault ont participé à une rencontre d'informations sur les projets miniers donné par l'Union des municipalités du Québec.

11. Sécurité incendie

11.1 Rapport du service Incendie de janvier 2023

12. Loisirs et cultures

12.1 Rapport des Loisirs de janvier 2023

12.2 Suivi – Politique Familiale et MADA



13. Affaires financières/Résolutions

- 13.1 Liste des comptes à payer du mois de janvier 2023 au montant de 92 120.49\$.
- 13.2 Renouvellement de l'adhésion de l'ADMQ
- 13.3 Renouvellement du permis de gestion spécifique aux castors
- 13.4 Journée bibliothèque – Salon du livre'
- 13.5 Demande d'appui à la ville de Thurso concernant la crise forestière en Outaouais
- 13.6 Demande d'appui de la municipalité de Saint-Sixte concernant les matières fertilisantes potentiellement contaminés
- 13.7 Avis de motion sur les hébergements touristique Air BNB
- 13.8 Souper bénéfique – Association pour personnes handicapées de Papineau
- 13.9 Demande d'appui financier en vue de la mise en place d'une maison de 2^{ième} étape pour les femmes victimes de violence conjugale
- 13.10 Mandat du représentant – vente pour taxes 2023
- 13.11 Concernant la liste des immeubles devant être vendus
- 13.12 Renouvellement d'entente d'occupation Foresterie Molloy au 172 rang Bisson
- 13.13 Renouvellement d'entente d'occupation garage mécanique JLL
- 13.14 Nomination d'un directeur des opérations au service incendie
- 13.15 Avis de motion pour contrôle des démolitions des bâtiments patrimoniaux
- 13.16 Nouveau membre substitut au comité Biblio en remplacement de Suzanne Papineau
- 13.17 Modification à la résolution 23-01-11 concernant les salaires des employés

14. Période de questions

15. Varia

16. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que déposé et demeure ouverte à toute modification.

Adoptée à l'unanimité.

4. Rapport du maire

Monsieur le maire dépose son rapport.

5. Rapport des délégations

6. Période de questions

23-02-17

7. Adoption du procès-verbal du 9 janvier 2023

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé;

Que le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk adopte le procès-verbal du 9 janvier 2023.

Adoptée à l'unanimité.

8. Correspondances

- 8.1 Suivi de la cession du service d'ingénierie vers la FQM et départ d'Hana Manaï
- 8.2 Sollicitation de participation à un projet sur les écoroutes hivernales

9. Voirie

9.1 Rapport de la voirie

Un rapport est déposé pour le mois de janvier 2023.

10. Urbanisme et environnement

10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement



Monsieur Pierre Blanc dépose son rapport du mois de janvier 2023.

10.2 Projet la Loutre (développement sur la mine)

Madame Louise Boudreault tient à ce qu'il soit mentionné au procès-verbal que l'information sur le sujet sera diffusée sur le site web.

11. Sécurité Incendie

11.1 Rapport du Service Incendie

Madame Danielle Longtin dépose le rapport du mois de janvier 2023.

12. Loisirs et cultures

12.1 Rapport des loisirs

Madame Julie Paradis, technicienne en Loisirs, dépose son rapport du mois de janvier 2023.

12.2 Suivi – Politique Familiale et MADA

Dans le rapport de madame Paradis, un suivi de la refonte de MADA est inscrit

13. Affaires municipales / Résolutions

23-02-18

13.1 Listes des comptes à payer du mois de janvier 2023

SUR PROPOSITION de madame Marie-Andrée Leduc;

Que les comptes à payer du mois de janvier 2023 au montant de 92 120.49\$ soient acquittés.

Adoptée à l'unanimité.

Je soussignée, Danielle Longtin, directrice générale de la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes du mois de janvier qu'il y avait les fonds disponibles pour les chèques.

Danielle Longtin, directrice générale

23-02-19

13.2 Renouvellement de l'adhésion de l'ADMQ

Sur proposition de monsieur Pierre Bérubé;

QUE le renouvellement de l'adhésion de l'association des directeurs municipaux du Québec au montant de 495\$ plus taxes applicables soit renouvelé afin madame Danielle Longtin puisse bénéficier de certains privilèges.

Adopté à l'unanimité.

23-02-20

13.3 Renouvellement du permis de gestion spécifique aux castors

ATTENDU QU'afin de procéder à la capture des castors, la municipalité doit se procurer un permis SEG;

ATTENDU QUE ce permis en coûte 350.83\$ taxes incluses;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Boudreault;

QUE monsieur l'inspecteur Pierre Blanc fasse la demande de ce permis et est autorisé à signer les documents nécessaires.



Adoptée à l'unanimité.

23-02-21

13.4 Journée bibliothèque – Salon du livre

ATTENDU QUE madame France Legault, responsable de la bibliothèque et madame Louise Boudreault, élue attitrée à la bibliothèque, désirent assister à la journée des bibliothèques au salon du livre de l'Outaouais le 24 février prochain;

ATTENDU QUE le coût de la participation est 25\$ par personne;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE madame France Legault et madame Louise Boudreault assistent à cette journée et que les frais de déplacement relatifs à cette journée soient absorbés par la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

23-02-22

13.5 Demande d'appui à la ville de Thurso concernant la crise forestière en Outaouais

CONSIDÉRANT qu'aucune des recommandations mentionnées dans le rapport du groupe de travail de la cellule d'intervention sur la vitalité de l'industrie forestière de la région de l'Outaouais et des Laurentides n'a été mise en place ;

CONSIDÉRANT la rencontre effectuée avec la MRC Vallée-de-la-Gatineau, le jeudi 12 janvier 2023;

CONSIDÉRANT la réponse négative reçue du sous-ministre du MRNF le 22 décembre dernier portant sur l'impossibilité de prévoir un budget pour la saison forestière 2022-2023, afin de supporter la filière forestière pour la région de l'Outaouais et la région des Laurentides ;

CONSIDÉRANT la réponse tardive du ministère des Ressources naturelles et des Forêts quant au budget non alloué qui pousse l'industrie forestière dans une situation alarmante due à la saison déjà entamée ;

CONSIDÉRANT que plusieurs parties travaillent ardemment depuis 2019 afin d'assurer la survie de l'industrie forestière pour les régions de l'Outaouais et des Laurentides ;

CONSIDÉRANT l'inaction du ministre Pierre Fitzgibbon pour soutenir les industries forestières, laissant celles-ci dans le doute et l'espoir depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT que plusieurs industries ont été dans l'obligation de réduire leurs opérations dû au manque de ressources financières ;

CONSIDÉRANT la position du MRNF pour la saison forestière 2022-2023 et que cette situation pourrait éventuellement laisser plus de 800 personnes sans emploi :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL BISSON;

QUE le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk appui la demande un pont financier afin que le ministère des Ressources naturelles et des Forêts alloue un budget suffisant dans le but de mettre en place un prêt dégressif afin de rattraper les exigences établies par le MRNF pour les cinq prochaines années.

Adoptée à l'unanimité.



23-02-23

13.6 Demande d'appui de la municipalité de Saint-Sixte concernant les matières fertilisantes potentiellement contaminés

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Sixte a adopté une résolution concernant l'épandage de ces matières sur le territoire qui constitue une nuisance qui compromet la valeur de ses terres et la qualité de vie de ses habitants;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk appui la municipalité de Saint-Sixte dans sa demande au gouvernement du Québec de légiférer le plus rapidement possible pour interdire la production et la distribution des produits chimiques qui ont la faculté de s'accumuler dans les corps et dans l'environnement et de contaminer perpétuellement les sols et l'environnement.

Adoptée à l'unanimité.

23-02-24

13.7 Avis de motion sur les hébergements touristiques Air BNB

Avis de motion est par la présente donné par madame Marie-Andrée Leduc qu'à une séance ultérieure, un règlement 23-001 concernant la réglementation sur les bâtiments touristiques sera présenté pour adoption. De plus, madame Marie-Andrée Leduc dépose une copie du règlement à la table du conseil pour étude et considération.

En conformité avec l'article 445 du code municipal, je demande dispense de lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus, ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adoptée à l'unanimité.

23-02-25

13.8 Souper bénéfique – Association pour personnes handicapées de Papineau

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Louise Boudreault;

QUE madame Marie-Andrée Leduc assiste au souper bénéfique pour les personnes handicapées de Papineau au montant de 60\$ le billet.

ET QUE madame Danielle Longtin procède à la réservation de deux billets au montant de 120\$.

Adoptée à l'unanimité.

23-02-26

13.9 Demande d'appui financier en vue de la mise en place d'une maison de 2^{ième} étape pour les femmes victimes de violence conjugale

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande d'appui financier concernant la mise en place d'une 2^{ième} étape pour les femmes victimes de violence conjugale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé;

QUE madame Danielle Longtin émette un chèque au montant de 100\$ afin d'appuyer la mise en place de ce projet.

Adoptée à l'unanimité.



23-02-27

13.10 Mandat du représentant – vente pour taxes 2023

ATTENDU QUE la municipalité de St-Émile-de-Suffolk peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipale;

ATTENDU QUE certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes et ce, selon la résolution portant le numéro 23-02-28;

ATTENDU QUE ce Conseil croit opportun d'autoriser la directrice générale ou un représentant à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise madame Danielle Longtin, directrice générale, à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue en juin 2023 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Adoptée à l'unanimité.

23-02-28

13.11 Concernant la liste des immeubles devant être vendus

ATTENDU QUE la directrice générale soumet au Conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité, à la date du 13 février 2023, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipale de la Province de Québec;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé;

QUE Ledit état des taxes foncières dues à la municipalité, soit et est approuvé par le Conseil et que madame Danielle Longtin, directrice générale, prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté (MRC) de Papineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

Adoptée à l'unanimité.

23-02-29

13.12 Renouvellement d'entente d'occupation Foresterie Molloy au 172 rang Bisson

ATTENDU QUE monsieur Jean Sébastien Molloy (Foresterie Molloy Inc) demande aux membres du conseil de renouveler l'entente d'entreposage de bois sur le terrain du 172 rang Bisson;

ATTENDU QUE le conseil désire une entente signée des deux parties;

ATTENDU QUE l'entente entre monsieur Jean Sébastien Molloy (Foresterie Molloy Inc) et la municipalité est pour un espace d'occupation d'entreposage de bois au 172 rang Bisson;

ATTENDU QUE cette espace est réservée pour les opérations de coupe de bois de monsieur Jean Sébastien Molloy (Foresterie Molloy Inc);

ATTENDU QUE cette entente est d'une durée annuelle soit du 1 janvier au 31 décembre de la même année courante;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Émile-de-Suffolk se réserve le droit de mettre fin à cette entente en tout temps avec une résolution expliquant la cause;

ATTENDU QUE la municipalité se réserve le droit d'ajouter des obligations à monsieur Molloy avant le renouvellement annuel de cette entente;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé;



QUE le conseil de Saint-Émile-de-Suffolk accepte la demande de renouvellement de monsieur Jean Sébastien Molloy concernant une partie d'occupation sur le terrain situé au 172 rang Bisson.

Adoptée à l'unanimité.

23-02-30

13.13 Renouvellement d'entente d'occupation garage mécanique JLL

ATTENDU QUE monsieur Joey Leblanc Larocque du garage mécanique JLL désire renouveler l'entente d'occupation au terrain 4 675 616 pour environ 60 mètres de la ligne avant du côté droit au côté du garage de monsieur Leblanc Larocque;

ATTENDU QUE cette entente entre monsieur Joey Leblanc Larocque et la municipalité est pour un espace d'occupation de stationnement pour véhicules routiers plaqués seulement.

Cette espace de stationnement est réservée pour les opérations du garage de monsieur Leblanc Larocq, aucun véhicule qui n'est pas conforme au règlement de nuisances ne sera toléré.

La municipalité (conseil municipal) se réserve le droit de mettre fin à cette entente en tout temps avec une résolution explicative.

Cette entente est d'une durée annuelle soit du 1 janvier au 31 décembre de la même année.

La municipalité se réserve le droit d'ajouter des obligations (clôture, etc) à monsieur Leblanc Larocque avant le renouvellement annuel de cette entente.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé;

QUE lors d'événement spéciaux organisés par la municipalité, il sera demandé de minimiser l'espace occupée par le garage "JLL Mécanique";

QUE la demande de renouvellement de l'entente soit acceptée par le conseil de Saint-Émile-de-Suffolk cependant la municipalité se libère de tous les enjeux environnementaux pouvant survenir suite au stationnement des véhicules routiers.

Adoptée à l'unanimité.

23-02-31

13.14 Nomination d'un directeur des opérations au service incendie

ATTENDU QUE monsieur Stephen Bélanger, directeur du service incendie "Saint-Émile/Lac des Plages propose de nommer monsieur Joey Leblanc Larocque comme directeur des opérations;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE monsieur Joey Leblanc Larocque soit nommé directeur des opérations au sein du service incendie "Saint-Émile/Lac des Plages.

Adoptée à l'unanimité.

23-02-32

13.15 Avis de motion pour un contrôle des démolitions des bâtiments patrimoniaux

Avis de motion est par la présente donné par madame Marie-Andrée Leduc qu'à une séance ultérieure, un règlement 23-002 concernant la réglementation sur le contrôle des démolitions des bâtiments patrimoniaux sera présenté pour adoption. De plus, madame Marie-Andrée Leduc dépose une copie du règlement à la table du conseil pour étude et considération.



En conformité avec l'article 445 du code municipal, je demande dispense de lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus, ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adoptée à l'unanimité.

23-02-33

13.16 Nouveau membre substitut au comité Biblio en remplacement de Suzanne Papineau

ATTENDU QUE madame Suzanne Papineau se désiste du comité de la bibliothèque;

ATTENDU QUE madame Louise Boudreault informe le conseil que monsieur Pierre Boudreault remplira les fonctions de madame Papineau à partir de fin mars 2023;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé;

QUE le conseil accepte la nomination de monsieur Pierre Boudreault au sein du comité de la bibliothèque.

Adoptée à l'unanimité.

23-02-34

13.17 Modification à la résolution 23-01-11 concernant le salaire des employés

ATTENDU QUE la résolution 23-01-11 adoptée lors de la du 9 janvier mentionnait l'augmentation des salaires des employés à 6.7%;

ATTENDU QUE l'employé numéro 54 l'augmentation est 9.2% en raison d'une demande de l'employé en question;

Adoptée à l'unanimité.

14. Période de questions

15. Varia

23-02-35

16. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE la séance soit levée à 20h44.

Adoptée à l'unanimité.

Hugo Desormeaux
Maire

Danielle Longtin
Directrice générale

